
LOS ANGELES – Groupe de travail At-Large sur les instruments de mesure
Lundi 13 octobre 2014 – 15h00 à 16h00
ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

INTERVENANT : Nous sommes le 13 octobre 2014, lundi à 15 heures. Nous sommes dans la salle conférences Olympic pour le Groupe De Travail Des Paramètres At-Large.

CHERYL LANGDON-ORR : Bonjour, Mesdames et Messieurs. Je vais reprendre la parole. Je fais de mon mieux pour essayer de résister ici. Je m’excuse avec les gens qui écoutent l’enregistrement et les gens qui participent à distance sur la salle Adobe Connect. Pardon je tous, c’est parce que j’ai mis du Chili dans mon déjeuner.

Nous faisons de notre mieux pour inclure tous les participants qui sont sur Adobe Connect. Nous savons que cette séance n’est pas du tout du type interactif à distance, mais nous essaierons de faire de notre mieux. Nous avons un ordre du jour assez standard, mais nous avons voulu profiter du fait qu’on est réuni en personne dans une même salle pour nous mettre d’accord tout de suite sur l’harmonisation et les exigences de la prochaine étape.

Comme vous le savez, nous avons présenté—veuillez entrer, vous êtes les bienvenus. N’ayez pas peur point d’exclamation je fais peur parce que je suis habillée en zèbre aujourd’hui mais je vous assure que c’est pour une bonne raison que j’ai fait cela.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Pour la recommandation 43 du sommet ATLAS, il est suggéré que les règles de la série 9.1 que le comité consultatif At-Large a accepté des comme paramètres, ce sont des exigences de mesure de notre performance, certains de ses exigences de performance sont maintenant mesurés. Donc elles sont devenues des paramètres. Elles ont été intégrées au niveau régional par les dirigeants des RALOs.

En tant que dirigeants de nos communautés, nous devons rendre compte à nos communautés. Donc c'est très bien d'avoir ces mesures de performance. Aujourd'hui, nous allons nous occuper de la façon d'harmoniser et de prendre en charge ces attentes de la communauté. Je sais que le prochain président d'ALAC sera content de nous voir respecter ces attentes par rapport aux paramètres et aux exigences de mesure du comité consultatif At-Large.

Nous allons maintenant voir l'ordre du jour qui assez traditionnelle, et examiner certaines actions à suivre qui seront conclus une fois que le personnel les aura complétés.

D'une part, Gisella doit vérifier l'assistance aux différentes réunions. Non seulement cela a été mais nous vous montrerons dans quelques instants sur l'écran le résultat est nous pourrons discuter, et voir comment procéder dans l'avenir. Dev, vous serez contents parce que vous verrez que c'est plus facile d'avancer sur la base de ces informations. Voici on a coché cette action. La personne qui est en train de cocher les boîtes, veuillez le faire s'il vous plaît.

Ensuite il y a notre star Silvia Vivanco qui devrait ajouter la présentation PowerPoint à toutes les autres réunions. Singapour et Londres, pour préparer cette séance. Et cela a été fait.

Troisième point était que Silvia devait ajouter le lien pertinent de NARALO à l'ordre du jour. Je pense que nous parlons ici des paramètres existants, et je ne suis pas très sûre de ce qu'on a fait donc je vais le laisser ouvert à présent jusqu'à ce qu'on sache exactement ce que l'on voulait atteindre, quel était le résultat souhaité par rapport à cette action à suivre. Il y a d'autres régions qui ont dernièrement refait leurs règles de procédures, règlements intérieurs, donc il se peut que même si NARALO n'a pas refait ses règles de procédures, nous devrions toujours fournir les liens. Oui, je crois que c'est cela, Silvia. Nous devrions avoir un lien aux règles de procédures existantes, au règlement intérieur, de NARALO.

On a un atelier où on va commencer à travailler avec des cartes et des aides mémoire. Nous avons les aide-mémoire, mais les cartes ne sont pas là. C'est ce qu'était en train de faire gisait là et c'est pour cela que nous sommes en retard. Je pense que c'est les gnomes qui les ont pris et ils vont nous les rendre.

La chose la plus importante que je suis tentée de faire en ce moment serais de prédéterminer les réunions régulières, parce qu'on n'a pas très bien travaillé entre la réunion de Londres est aujourd'hui et on ne s'est réuni qu'une seule fois. Je sais que le délai entre Londres et Los Angeles n'était pas énorme, mais on a eu qu'une seule réunion formelle du groupe de travail sur les paramètres. Et je pense que à part moi, aucunes personnes appartenant au leadership ni à assister. Ajouter cela aux registres permanents publics. Je voudrais à ce moment-là qu'on se mette d'accord sur des réunions régulières, avec des fréquences que vous voudrez, tous les mois, tous les deux mois, mais avec une fréquence régulière.

Vous pouvez ne pas assister à une réunion où il se peut qu'on n'en annule une, mais si c'est dans votre calendrier, si vous l'avez déjà noté sur votre agenda, bien sûr que vous allez vous en souvenir. Vous pourriez prévoir votre assistance.

La sixième action à suivre et que le personnel capture dans notre page wiki ce qui se passe dans les réunions en personne. Je ne sais pas très bien ce qu'on a voulu faire ici parce que c'était très longtemps. On va le laisser pour le moment et revenir par la suite.

Nous supposons maintenant que toutes les actions à suivre ont été complétées. Ariel est si efficace qu'elle a même agi sur des actions à suivre qu'on n'a pas écrit.

Pour reviendrons à notre ordre du jour, j'aimerais que l'on considère sérieusement quelle serait la fréquence qu'on voudrait pour nos réunions. On va faire un sondage. Est-ce que vous voulez que le groupe se réunisse toutes les deux semaines ou une fois par mois ? Toutes les deux semaines, lever la main s'il vous plaît. Il faut que vous leviez la carte de votre nom. Je ne vois pas beaucoup de personnes qui sont en train de faire cela.

ALAN GREENBERG : juste pour clarifier, elle parle de deux semaines.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, c'est toutes les deux semaines. Tous les 14 jours. Qui va lever la main ? Alan ? Bon. Je ne vois pas d'une majorité ici. Je propose toutes les trois semaines. Je vois quelques mines renfrognées. Un mois et le

délai maximal, Mesdames et Messieurs. Donc votre omission de répondre est un accord pour qu'on se réunisse une fois par mois. Gisela va nous trouver maintenant des dates possibles, et il va y avoir maintenant un sondage du type Doodle Poll qui vous sera envoyé à vous tous. Donc cela est fait. Nous marquerons numéro cinq comme étant près. Non ? Bon. Alan je ne sais plus qui vous êtes. Vous n'avez pas le nom devant vous.

ALAN GREENBERG : Oui, en fait, j'ai ma carte de la GNSO. L'ALAC ne m'a pas donné de carte de noms. Mais je suppose que je ne suis pas si important que ça quand même.

CHERYL LANGDON-ORR : Vous en recevrez une de premier ordre à la prochaine réunion. Allez-y.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Je suppose que si le groupe ne se réunit qu'une fois par mois, il y aura un travail important à faire durant la période intersessions, non pas seulement par Noreen, Maureen et Dev.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui.

ALAN GREENBERG : C'était une question rhétorique.

CHERYL LANGDON-ORR : En effet, ça dépendra de la charge de travail. Il se peut qu'à la fin d'une de ces réunions mensuelles régulières, l'un de nous décide que nous avons besoin de nous réunir dans deux semaines pour pouvoir conclure quelque chose ou prendre des décisions. Nous serons flexibles. Nous ajouterons des réunions mensuelles à notre calendrier. On passe maintenant à la partie plus amusante de notre réunion. L'assistance, etc.

C'est une réunion du groupe de travail At-Large sur les paramètres. Si vous êtes là, alors il faut qu'on vos mesures. Non, je plaisante. Il faut que le personnel prenne note de votre assistance. Si on ne vous connaît pas, bien sûr que vous êtes le bienvenu à participer. C'est une réunion est ouverte et votre contribution nous fera plaisir. Faites savoir au personnel qui vous êtes.

Ceci nous mène aux diapos de Maureen, si elles sont prêtes à être affichées parce que maintenant nous allons avoir une révision de la sensibilisation et de la discussion que Maureen a mené ces derniers mois ; près de neuf mois. On aurait pu avoir un bébé dans ce délai. On a des dirigeants régionaux qui ont travaillé avec Maureen. Donc allez-y, Maureen.

MAUREEN HILYARD : Merci. Je pense qu'avec les différentes personnes qui sont présentes ici, il serait opportun de se présenter et de fournir un contexte sur ce que j'ai fait durant ces neuf derniers mois.

CHERYL LANGDON-ORR : Vous étiez en gestation !

MAUREEN HILYARD : C'est cela, en gestation. Diapo suivante, s'il vous plaît. Nous allons revoir le contexte historique, par la suite nous allons voir le règlement intérieur de l'ALAC et nous allons expliquer pourquoi nous suivons cette voie en particulier. Et puis nous allons revoir quelques recommandations initiales qui ont été fournies au RALO pendant la consultation et les retours d'informations, les rétroactions, qui ont abouti à une révision finale est une autre version. Finalement nous allons revoir quelques outils.

Dans la diapo qui suit, j'ai noté certains paramètres qui ont été utilisés dans le passé, bien avant mon arrivée. Ces mesures étaient utilisées pour les membres d'ALAC pour vérifier leur assistance. Ceci semblait être une tâche laborieuse et intensive du point de vue de la contribution du personnel ; tout le monde dans l'équipe ALAC été en faites mesurait à chaque fois qu'il assistait à une réunion ou participer à un vote. Suivante.

Le groupe de travail at-large sur les paramètres doit aussi examiner les mesures d'ALAC, des RALOs et des ALS. J'ai également noté par rapport à la participation des ALS, j'ai cherché quels étaient les paramètres et les mesures utilisées dans le passé. La participation des ALS d'AFRALO était plus spécifiquement mesurée.

Donc par exemple, quelle était les attentes minimales de participation aux téléconférences ? Les attentes minimales de participation aux téléconférences étaient de 50 %. Donc six de 12 téléconférences. Il voulait maintenir ce minimum. Il devait poster au moins une fois par mois, participer au wiki au moins une fois par mois et bien entendu,

participer à l'assemblée générale. J'ai également remarqué que d'autres RALOs n'avaient pas de mesures spécifiques. Donc c'est une manière d'examiner comment les mesures et les paramètres ont été utilisés dans le passé. Diapo suivante. Si vous avez des questions...

CHERYL LANGDON-ORR : Alan Greenberg a maintenant sa carte de noms. Le voilà.

MAUREEN HILYARD : Et ALAC aussi. Oui ?

ALAN GREENBERG : J'ai une question. Pouvons-nous revenir à la diapo précédente ?

MAUREEN HILYARD : Oui.

ALAN GREENBERG : Merci. J'ai remarqué que vous n'avez pas de registres de vote ; s'il y a des votes en tout cas bien sûr.

MAUREEN HILYARD : Non. C'étaient uniquement des mesures de participation que nous avons reçues de la part d'AFRALO.

CHERYL LANGDON-ORR : J'essaierai d'éditer ici de mémoire. Si je ne me trompe pas, les exigences de participation des ALS comme APRALO et AFRALO n'ont pas de vote

formel. Ils travaillent sur une base de consensus. La participation à l'assemblée générale d'AFRALO, par exemple serait une manière d'assurer la participation au vote. C'est ce que je me rappelle.

ALAN GREENBERG : Je le demande parce que pour les régions qui qui utilisent les autres votes comme critère, et deux au moins le font, on doit noter que les personnes votent mais ils ne font rien d'autre. Moi j'aime bien cette idée que le vote ne soit pas un des critères.

Est-ce que l'on peut revenir en arrière ? Le tableur. Serait-ce possible d'agrandir un peu l'image ? C'est bon.

Vous voyez la partie rouge. Est-ce que cela dit « non acceptable » ?

CHERYL LANGDON-ORR : Non. « Non n'accompli. »

MAUREEN HILYARD : « Non n'accompli. »

ALAN GREENBERG : Donc « non accompli ». Ce commentaire négatif en rouge est ce qui a provoqué que les paramètres n'étaient plus utilisés. Si on l'avait fait en jaune, ou en une couleur autre que le rouge, on n'aurait probablement pas eu ce malaise que les personnes ont exprimé. Il faut personnaliser cela à mesure que vous avancez.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, bien sûr. On fera attention au choix de couleurs. On amènera des consultants professionnels dans notre équipe pour assurer que l'on reste sensible aux questions interrégionales.

ALAN GREENBERG : Et au lieu de dire « non n'accompli », peut-être dire « voir en profondeur » ou quelque chose de ce genre. Ceci aidera à montrer que c'est une considération et non pas un jugement.

CHERYL LANGDON : Merci.

MAUREEN HILYARD : Revenons à notre diapo. Oui, celle-là. En 2012, lorsque j'ai commencé à travailler et que j'ai intégré un groupe de travail, ont commencé à considérer les paramètres et les mesures dans tout le système. En même temps, on a commencé à réviser les règles procédures et le règlement intérieur d'ALAC.

À mon avis, c'était les autres ALS et les RALOs qui étaient mis en pause pendant que l'on préparait les règles de procédures et les mesures nécessaires pour pouvoir évaluer spécifiquement les membres d'ALAC. Ce groupe de travail qui travaillait sur l'assistance et les mesures, est devenu un sou comité d'At-Large. On a commencé par la suite à se concentrer sur ALAC uniquement. Suivant.

Donc le but du sou comité, comme je l'ai dit, était de considérer les mesures et les paramètres des performances attendues des membres d'ALAC. Nous devons fournir des paramètres et des mesures

spécifiques aussi bien que des outils et des indicateurs clé pour la mesure des performances et des paramètres. Nous savions que ça allait être difficile, donc en même temps nous avons voulu le faire dans un contexte de confiance, de consensus et de compréhension avec les membres d'ALAC eux-mêmes par rapport au RALO et au ALS qui en fait qui choisisse les membres d'ALAC. Diapo suivante.

CHERYL LANGDON-ORR : Celle-là, il faut la garder en mémoire.

MAUREEN HILYARD : Oui. C'est là tout le monde devrait la garder en mémoire. Pourquoi ces mesures sont importantes ? C'est parce que notre règlement intérieur déclare dans le point 9.1 que les membres d'ALAC doit faire des contributions régulières et significatives à l'ALAC, à At-Large, et à l'ICANN.

Le point 9.2 dits que nous devrions fournir un éventail de mesures pour pouvoir quantifier la performance des membres d'ALAC quant à leur assistance aux réunions, ce qui a été déjà tenté, leur participation aux décisions et leur participation au vote. Les votes, en chœur, qui sont mesurables. Leur rôle dans la prise de décision et leur participation et leur rôle dans les différents groupes de travail.

Mesurée l'assistance et la participation, il semblerait que ce serait assez facile à faire. Mais il faut considérer comment mesurer la participation, le rôle des personnes et leur niveau de contribution aux décisions qui ont prise dans ces organismes. Il me semble que c'est cela qui a

provoqué la plupart des discussions qu'on a tenues au sujet des retours et des rétroactions. Diapo suivante.

CHERYL LANGDON-ORR : Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG : Je voulais juste faire une remarque. J'ai découvert par accident cette semaine qu'il y a un autre groupe au sein de l'ICANN qui a des règles de participation depuis très longtemps. Mais ils n'ont jamais rien fait à ce sujet. C'est l'unité constitutive de la propriété intellectuelle. Voilà une copie de ce qu'ils ont ; je vous la passe.

MAUREEN HILYARD : Bien sûr, lorsqu'on considère les attentes ou les exigences pour les mesures, nous sommes en fait en train d'examiner des réunions, des contributions, et des votes. Les mesures sont supposées en faites définir si un membre d'ALAC est actif, moins actif, ou en attente. Voilà les trois définitions qui ont été créées dans les discussions sur l'organisation des paramètres par notre comité sur les métriques. Diapo suivante.

Qu'est-ce que le règlement intérieur inclut-il ? On a les attentes des membres de l'ALAC dans 9.1 et 9.4 et puis il y a la remédiation, c'est-à-dire ce qu'il faut faire lorsque les personnes n'arrivent pas à satisfaire ces attentes et ce qui en résulte. Ce qu'il n'y a pas, bien entendu, c'est comment effectuer les mesures, et c'est ce qu'ils attendent de nous, c'est notre rôle. Ceci est devenu comme une annexe aux règles de procédures parce que cela est modifiable.

Lorsqu'on parle de remédiation, le président de l'ALAC est la personne responsable ; il peut également inclure le président du RALO et un tiers, probablement l'ombudsman, si une remédiation est nécessaire. On peut considérer également d'autres types de remédiation pour essayer d'encourager le membre malfaisant. Il y a d'autres moyens de convaincre la personne de commencé à participer. Mais dans le règlement intérieur, on préfère que la personne démissionne au lieu de forcer l'ALAC à prendre des mesures formelles.

Bien qu'on ne se soit pas concentré suffisamment sur cet aspect, ce que nous souhaitons serait de trouver des moyens de proposer des mesures acceptables et gérables sans être...

CHERYL LANGDON-ORR : [indiscernable]

MAUREEN HILYARD : Oui, équitables.

Le processus de consultation dure depuis un bon moment, comme je l'ai déjà mentionné, et inclut les téléconférences avec les secrétariats des RALO, les réunions en personne avec les RALOs pour pouvoir expliquer nos attentes et avoir des retours.

Nous avons eu un nombre de réponses sur le wiki, et tout cela a été remis à l'équipe les mesures. On a créé une proposition qui d'abord a été présentée à Singapour et puis une version préliminaire finale qui a été envoyée au RALO et sur laquelle on attend des retours.

La version préliminaire finale est la suivante. En premier lieu, on a un registre d'assistance aux réunions. Je n'ai pas vu la forme finale de ce registre, mais je sais que Dev et le personnel sont en train de travailler dessus et qui sont en train de préparer un registre d'assistance qui prendra note des commentaires que vous avez faits, Alan. De même, un type de registre de participation a été préparé.

Mais pour ce qui est de la quantité de personnes qui ont contribué au groupe de travail ou à d'autres activités auxquelles ils participent, il me semble qu'à partir des retours qu'on a reçus, que les membres d'ALAC qui ont répondu n'étaient pas vraiment intéressés l'avis des autres personnes par rapport à leur niveau de contribution. Ils pensent que ces jugements personnels pouvaient être un peu injustes.

Nous proposons que le membre d'ALAC lui-même écrive un rapport, et qu'il exprime quel est le niveau de contribution qu'il lui semble avoir fait au RALO ou au groupe de travail auquel il participe. Ce rapport sera envoyé au personnel ou au président de l'ALAC qui devra évaluer ce rapport. Comme ses membres d'ALAC sont élus par leurs RALOs, je pensais que peut-être le président du RALO devrait accepter ces rapports avant de les remettre au président d'ALAC.

CHERYL LANGDON-ORR : Le rapporter également.

MAUREEN HILYARD : Oui. Il y a certaines choses sur lesquelles nous aimerions avoir un retour des RALOs, des autres membres, des membres d'ALAC, de chaque

personne qui aimerait nous être avec cette proposition. Voilà. Et je pense qu'Alan Greenberg veut prendre la parole.

ALAN GREENBERG : Si j'ai bien compris, la couleur de ses diapos n'est pas très bonne pour les personnes comme moi qui ont des problèmes de vue.

CHERYL LANGDON-ORR : Nous verrons avec l'équipe de l'accessibilité et des handicaps.

ALAN GREENBERG : Merci. Je l'apprécie. Est-ce que vous avez évalué l'adhésion aux groupes de travail plutôt que la participation ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. L'adhésion aux groupes de travail. Je suis fière de pouvoir vous montrer certains des résultats que nous avons dans quelques instants. Je demanderai à Gisela de faire cela ce qui non seulement vous répondra mais accomplira la transition vers le sujet suivant.

Je donnerai la parole à Dev pour qu'il nous explique comment ces données brutes, et c'est ce que vous allez voir suite, vont être collectées. J'espère que ces données seront collectées est affichées avec aussi peu de participation de personnes et d'interventions humaines que possible. Ce sera non seulement la tâche de Dev, mais bien entendu un travail de l'équipe spéciale technologie dont il est responsable.

L'idée pour la réunion d'aujourd'hui et que sur la base de ces données, on considère comment et à quel point on a respecté les propositions

préliminaires. À ce point-là, on pourra faire les modifications nécessaires, que l'on juge nécessaire à ce modèle.

Je veux que ça soit clair, je ne pense pas que Maureen l'a articulé, donc pour la transcription, il faut être clair que cette proposition concernant ces mesures dit dans le point 4 que ces mesures seront disponibles pour la communauté At-Large. C'est-à-dire que dans l'atelier d'aujourd'hui, vous aller échanger des idées sur le résultat que vous souhaitez. À la fin de la réunion d'aujourd'hui, nous devons avoir une proposition presque prête à être remise à l'ALAC.

D'autre part, quoiqu'on fasse ici, bien que cela porte sur les membres d'ALAC et les membres d'At-Large qui participent activement à des groupes de travail ou à des groupes spéciaux, des sous-comité –on n'en a plein, qu'il soit reconnu. Parce qu'on s'attend que les membres d'ALAC participent à une ou plus les activités. Alan.

ALAN GREENBERG :

Merci. Comment vous suivez les noms et les adresses e-mail des ALS ?

CHERYL LANGDON-ORR :

Ça, ce n'est pas encore fait. Nous allons le faire dans l'avenir. Mais quel que soit le cadre, les attentes énoncées sous la recommandation 43 d'ATLAS dit que toutes les ALS devraient se conformer à ces règles. Je vais vous lire encore une fois quelle est la recommandation 43 : « les RALOs doivent encourager les représentants inactifs des ALS à se conformer aux critères minimums de participation à l'ALAC. » Ça s'est séparé de toutes les règles régionales. C'est un petit peu plus de travail,

et inclut même une sorte de rapports sociaux. Cela provient d'ATLAS. À vous, Alan.

ALAN GREENBERG : Je vous encouragerai à prendre avec un grain de sel ces termes, parce qu'il ne s'agit peut-être pas là des représentants officiels qui seraient les personnes les plus actives au sein de l'ALS.

CHERYL LANGDON-ORR : Je comprends tout à fait et ce sera la prochaine étape. Durant la journée je pense que nous devrions prendre une décision à ce sujet, ce sera une action que nous prendrons. Nous devrions disséquer et analyser la recommandation 43 afin de nous assurer que nous, en tant que groupe de travail, nous avons une compréhension claire et explicite de ce que cela signifie, parce que il faut effectivement que ces recommandations soient suivies et soient efficaces. Donc le groupe de travail va décider de cela. Merci, Silvia.

Je sais que c'est très difficile si vous êtes dans la salle d'Adobe Connect de lire ce qui à l'écran. Est-ce que vous pouvez le lire si vous êtes dans la salle Adobe Connect ? Si vous avez des problèmes pour lire cela à l'écran, je vous encourage à aller sur Adobe Connect pour voir cela de plus près.

À ce stade, je vais boire un verre d'eau et demander à Gisela de prendre la parole. Gisela ?

GISELLA GRUBER :

Merci, Cheryl. Ce que nous avons capturé sur ce tableur, nous l'avons fait pour tous les groupes de travail 2013, 2014, et peut-être même pour 2012 comment au sur l'écran. Nous avons les membres du groupe de travail, la date de la réunion. En premier nous avons leur assiduité ; A, s'ils se sont excusés ; vide, pas d'assiduité, pas d'excuses.

La dernière colonne, c'est le nombre de conférences auxquelles a assisté chaque personne. Par exemple, ce groupe de travail a eu 16 téléconférences. Nous n'avons pris que 15 téléconférences en compte, parce qu'à ce stade nous n'avons pas les données pour la réunion de Prague. Là, vous pouvez voir le nombre de téléconférences auxquels ont participé les différents membres du groupe de travail. Donc le taux d'assiduité.

Au bas de la colonne, nous avons le nombre de participants par téléconférence. Donc voici les données brutes que nous avons pour tous les groupes de travail, et il nous reste à savoir comment nous allons utiliser ces données et les analyser. Merci.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci, Gisela. Je crois que tous ceux d'entre vous qui ont essayé de collecter ce genre de matériel quantitatif de note quantitative existante dans les archives et sur le wiki, pouvez apprécier combien de fouilles de données a pris place pour obtenir ces résultats. Je voudrais remercier le personnel qui a géré tout cela de manière si efficace.

Assez de gentillesse. Je m'excuse, Ali. Je ne vous ai pas vu. Vous avez la parole.

ALI DRISSA BADIEL : Juste une question. Est-ce que cette liste a été mise à jour ? Parce que je vois la liste des personnes et je ne vois pas [Raf] qui fait partie d'APRALO.

GISELLA GRUBER : Oui, Ali. Je devrais revérifier tous les membres. Un membre du personnel a aidé avec les données, et elle a utilisé la liste des membres du groupe de travail qui étaient sur le wiki. C'est en quelque sorte assez précis, mais pas encore à 100 %.

CHERYL LANGDON-ORR : Juste pour être clair, il y a quelques noms qui n'apparaissent pas sur l'écran qui semble manquer. Allez, je peux vous assurer que vous avez raison ; mon nom ne fait pas partie des noms des membres du sous-comité finance budget. Je fais partie de ce groupe depuis 2008 donc mon nom devrait être quelque part. Donc ceci devrait être bien vérifié, mais c'est un exemple du type de données que nous avons et que nous pouvons utiliser aujourd'hui.

Pouvons-nous passer à microphone à Dev ? Dev, vous nous avez parlé de façons par lesquelles nous pourrions collecter toutes ces données sous une forme plus facile à digérer. Est-ce que ce serait des données qui peuvent vous être utiles, vous servir par exemple ? Vous avez la parole, Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Je dirais que oui, ce sont de bonnes données. Mais nous devons être encore plus clair je pense en élaborant un graphe pour souligner de

manière plus claire de quelle manière ont contribué ces personnes ; les plus absents que d'autres. En regardant le tableur et les données brutes qui s'y trouvent, on voit des chiffres et on peut les analyser. C'est utile, en effet. Ce qui serait plus utile serait de les représenter de manière plus visuelle ou d'utiliser une infographie afin de montrer la participation dans ce groupe de travail.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Dev. Alan ?

ALAN GREENBERG : J'ai vu mon nom en effet. Et je n'ai pas vu une très bonne assiduité.

CHERYL LANGDON-ORR : Je m'excuse, Alan. Laissez-moi vérifier cela parce que je pense que vous êtes parmi les cinq personnes qui participaient.

ALAN GREENBERG : Donc peut-être que j'étais présent. Ce que je voudrais dire est que je ne suis pas membre de ce groupe. Je comprends, mais il y a des personnes qui vérifient et auditent un peu tout de manière périodique. Nous ne voulons pas que par inadvertance il marque des personnes qui participent de manière occasionnelle comme des personnes qui ne participent pas régulièrement aux réunions de leurs groupes.

CHERYL LANGDON-ORR : Il y a également des codes de couleur que Gisela a utilisée pour un groupe de travail en particulier, et cela serait intéressant à montrer. Gisela, vous avez la parole.

GISELLA GRUBER : Je suis désolée, Alan. De nouveau, les membres du personnel qui a aidé à préparer cela, a aussi enlevé les données de la page wiki du sou comité At-Large sur les paramètres. Je suis en train de faire défiler la page vers le bas, dans NARALO, je vois Alan Greenberg comme étant membre de l'ALAC. Donc vous êtes membres de cela, et ce sont les données que nous avons obtenues. Ali, j'essaie de vérifier et j'essaie de vous retrouver sur Skype pour voir les deux noms qui nous manquent. De ce que je vois, nous avons utilisé la liste actuellement sur la page wiki et qui n'est apparemment pas tout à fait exacte.

ALAN GREENBERG : c'est pour être clair, je ne dis pas que quelqu'un fait une erreur. Je dis que lorsque l'on fait ce type d'exercice, il me semble que la personne qui prend les notes ne réalise pas si ces noms sont en faites des membres ou pas. Donc il faut être très prudent à ce niveau en développement les paramètres et les mesures.

CHERYL LANGDON : C'est quelque chose qui est identifié sur la page principale wiki et donc qui pourra être identifié dans cet ensemble de données. Gisela m'a montré au moins un ensemble de données où l'équipe de leadership et les personnes du RALO été marqué avec des couleurs différentes. Oui,

nous avons absolument besoin de faire cela. Il y aura des codes de couleur afin que tout cela soit identifié.

Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Madame la présidente. C'est un autre sont, dans ce coin de la salle.

CHERYL LANGDON-ORR : Vous devez commencer à vous habituer.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Pour mieux comprendre ce que nous essayons de faire ici, c'est un exemple n'est-ce pas, ce tableau ? Parce que je me demande pourquoi nous parlons d'assiduité individuelle alors que nous devons passer au point suivant.

CHERYL LANGDON-ORR : Absolument. Je crois que c'est parce qu'il y a des personnes qui ont remarqué qu'ils ne voyaient pas leurs noms. C'est tout.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Juste pour préciser, moi aussi j'ai assisté à quelques réunions au mon nom ne figure pas non plus.

CHERYL LANGDON-ORR : Je vous promets que tout cela sera nettoyé.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je voudrais faire une observation suivant ce qu'a dit Alan dans son intervention précédente. Voilà où réside le danger. Qu'une personne qui a rejoint un groupe de travail en 2013 et 2014, paraissent comme si elle a un taux faible d'assiduité alors qu'elle vient seulement de rejoindre le groupe de travail. Donc il faut avoir des champs différents selon les années pour savoir quand la personne a intégré ce groupe de travail, afin que ceci n'affecte pas les paramètres et les mesures.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci beaucoup. Je vois que vous avez tous été intéressés par ces premiers efforts. Comme tout travail comprenant des fouilles de données, de petites erreurs peuvent s'introduire. Je regarde maintenant l'écran de Gisela sur une page différente qui montre toutes les personnes qui ont assisté à des réunions. Parce que vous n'êtes pas membres du groupe de travail, ça ne veut pas dire que nous ne collectons pas votre assiduité, tant que vous êtes membres d'ALAC. Avec tous ces indicateurs, ces visites externes à d'autres groupes, pourraient être intéressante à inclure dans les rapports. Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Toutes ces tables sont automatiquement en lien les unes aux autres ?

GISELLA GRUBER : Olivier, ce que nous avons sont des données brutes. Nous devons comprendre ce que nous devons faire de ces données brutes. Comment les gérer. Une note de côté ; toutes les personnes qui ont assisté à ces

conférences et qui ne font pas parti des membres du groupe de travail sont listées un peu plus bas. Leur assiduité est enregistrée, mais nous devons savoir que faire de tout cela et comment fusionner ces listes. Merci.

CHERYL LANGDON-ORR : Nous allons passer au point suivant. Brièvement, il nous reste 15 minutes nous devons parler de choses plus complexes et décider ce que nous allons faire de ces données.

Est-ce que vous pourriez nous parler un peu plus, Silvia, de la performance de tous ces indicateurs et ces données que nous avons notamment du point de vue des révisions qui viennent de prendre place sur les RALOs ?

SILVIA VIVANCO : Oui, je peux vous donner une mise à jour rapide sur les progrès de chaque RALO par rapport aux mesures. APRALO vient d’approuver les nouvelles règles de procédures, et nous avons la section B, article 11, sur les indicateurs de performance et la remédiation. Vous pouvez le voir sur la page wiki d’APRALO. Ceci a été approuvé en mars 2014, donc ce sont les derniers ensembles de règles concernant les indicateurs.

LACRALO travaille en ce moment sur une proposition d’indicateur qui n’a pas encore été approuvée. Il y a un groupe de travail à LACRALO sur ces indicateurs, et ils ont quelques idées concernant la participation individuelle des membres, l’assiduité des membres et la participation active aux ALS, et ils ont créé des normes qu’ils essayent de définir, 60 % d’assiduité aux réunions mensuelles, 60 % d’assiduité aux assemblées

générales, 50 % aux autres réunions. Donc ils sont en train de débattre de ces règles et ils ont quelques points de vue et qui ne sont pas en accord avec ce que nous avons dans cette réunion, mais ils vont créer une sorte de mesure.

AFRALO a commencé à analyser les principes opérationnels 2006, et les données que Maureen nous a montrées en ce qui concerne 2010 ont été discutées. Ces chiffres vont changer également. Ces indicateurs vont être modifiés. En 2014 il y aura une révision du règlement intérieur d'AFRALO, il n'y a pas pour le moment d'indicateur spécifique. Mais le débat se tient en ce moment à AFRALO et il y aura des mesures qui verront le jour prochainement.

EURALO : en 2002, ils avaient une procédure pour gérer les ALS inactives. Ils l'ont sur leur site Web et c'est tout ce qu'ils ont par rapport aux indicateurs.

NARALO a un article, l'article 16, par rapport aux indicateurs. Lorsqu'un ALS ou son représentant ne participe pas à trois réunions consécutives, ne contribue pas et ne commente pas sur une politique pour une période de 12 mois consécutifs, l'ALS perd son droit de vote.

C'est ce que nous avons pour le moment. Deux RALOs, LACRALO et AFRALO sont en train de débattre des indicateurs internes et nous aurons plus de résultats dans les mois qui viennent.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Silvia. Alberto Soto, s'il vous plaît.

ALBERTO SOTO :

Je vais m'exprimer en espagnol pour vous fournir quelques mises à jour sur LACRALO. J'ai quelques informations. Nous aurons des indicateurs qui seront montrés un peu plus tard. Nous avons des problèmes de leadership à LACRALO. Comme on dit en espagnol « nous obéissons lorsqu'il y a des règles strictes et lorsqu'il y a des punitions ». Donc qui note l'assiduité et quelles sont les conséquences du manque d'assiduité.

Nous avons des indicateurs maintenant. Nous avons travaillé un peu plus rapidement. Nous avons dans notre groupe de travail un calendrier, des dates limitent, différente portée des décisions.

Il y a une période de sept jours, s'il y a un sous-groupe, après la période de commentaire public il y a une période de 30 jours. Les commentaires sont donc gérés durant ce temps. Ensuite nous votons durant sept jours. Donc pour résumer aujourd'hui nous avons cette période de sept jours. Notre groupe de gouvernances travail sur ces règles faut prendre en compte la participation des ALS à cette structure et la participation des membres. Nous avons la participation des ALS qui est prise en compte mais apparemment, nous allons demander bientôt de revenir sur le scénario précédent parce que nous voulons être plus stricts dans nos règles pour la participation des ALS, que ce soit pour les réunions mensuelles pour les groupes de travail , les groupes internes et externes de LACRALO ; la participation à ALAC, à l'ICANN, aux Webinaires. Lorsqu'il y a deux représentants pour chaque ALS, une autre personne aussi peut les représenter. Néanmoins au niveau individuel, c'est plus difficile.

Nous travaillons sur une base volontaire, nous pensons donc que l'assiduité individuelle sera plus basse que l'assiduité obligatoire des ALS.

Nous avons ce problème qui se pose. Nous avons le problème de la décertification. Le manque d'activité peut mener à la décertification s'ils ne participent pas, s'ils ne sont pas assidus. Un membre d'une ALS ne peut pas tenir un rôle à l'ALAC, au RALO, à l'ICANN, s'il n'a pas participé activement selon les règles. Je pense que c'est tout.

CHERYL LANGDON :

Merci beaucoup de votre intervention. Ça fait en rapport avec ce qui existe déjà à AFRALO. Actuellement, par défaut, ce que nous avons c'est ce dont Maureen nous a parlé tout à l'heure. Il y a déjà ces indicateurs qui existent. Donc à cet effet, il me semble qu'au moins 3 des 5 RALOs ont une première description des structures At-Large dans au moins trois catégories. La catégorie deux réunions normale, la catégorie atelier, groupe de travail, politique, et éventuellement il y a une catégorie vote et présence aux assemblées générales. Nous avons entendu le prochain président d'ALAC donner son point de vue là-dessus et nous avons des points qui nous unissent.

Ce que nous devons faire maintenant c'est prendre des petits « post-it » et les mettre sur notre tableau. J'espère que vous pouvez le voir si vous êtes sur Adobe Connect. Et nous allons faire un petit exercice. Je vais demander au cameraman de bouger leur caméra et demander votre point de vue, de nous donner votre opinion honnête. Si vous êtes un membre d'ALAC, pensez du point de vue de l'ALAC. Si vous êtes un leader régional, considérez les choses du point de vue du leadership

régional. Si vous êtes membres d'une structure At-Large, donnez-nous le point de vue d'une personne At-Large. Je m'intéresse à votre perspective personnelle.

La première chose à faire est de répondre à la question sur le pourcentage par rapport à toutes les réunions, le pourcentage d'assiduité qui selon vous qui serait approprié en termes de toutes les réunions, trois réunions ou 33 réunions. Le pourcentage qu'on attend de toutes les réunions.

Si vous venez d'un RALO et que vous avez un pourcentage indiqué dans vos règles de procédures, vous pouvez le choisir. Vous pouvez choisir un autre pourcentage parce que nous essayons d'obtenir un pourcentage qui fonctionne pour tout le monde. Donc selon la perspective de votre rôle, vous devez répondre sur trois papiers différents.

Sur un papier, indiquez le pourcentage pour ALAC. Le pourcentage d'assiduité que l'on attend de membres d'ALAC. Sur un second papier, ce que l'on attend du leadership des RALOs. Sur un troisième papier, vous pouvez mettre les ALS, les structures At-Large. Donc indiquez le pourcentage minimum exigé de ces trois catégories sur trois différents papiers. Allez-y, Alan.

ALAN GREENBERG :

Il y a différents RALOs qui ont différentes règles de quorum. Certaines RALOs n'ont pas de règles de quorum ; certains l'ont à 50 % et d'autres à 30 %. Disons que ces numéros ont été choisis pour une raison logique, cela pourrait influencer combien de personnes vont participer à chaque

réunion. Peut-être qu'il faudra en prendre compte par rapport à l'assiduité.

CHERYL LANGDON-ORR : Tout à fait. C'est une chose que nous devrions examiner en essayant d'harmoniser tout cela. Pour le moment voyons un peu les pourcentages. Une fois que vous avez terminée, venez coller vos post-it sur le tableau papier que nous avons au milieu de la salle. Nous allons avoir entre 0 et 25, 25 et 50,50 et 75,75 et 100. Vous saurez où mettre votre post-it, quel carré, puisque le tableau est divisé en quatre.

INTERVENANT : [Indiscernable]

CHERYL LANGDON-ORR : ALAC, leadership des RALOs, parce que quelques RALOs ont déjà des attentes de leur leadership. Je vais le faire pour vous.

ALAN GREENBERG : C'était Cheryl Langdon-Orr qui a failli tomber.

CHERYL LANGDON-ORR : C'était fantastique.

ALAN GREENBERG : Donc vous voulez un papier pour chaque catégorie ?

CHERYL LANGDON-ORR : Un papier pour les ALS, un pour les RALOs, un pour ALAC.

MAUREEN HILYARD : D'assiduité. Quel est le pourcentage d'assiduité ? Quel devrait être le pourcentage d'assiduité pour les membres d'ALAC. Les réunions, oui. Les réunions des RALOs. Les ALS et les groupes de travail. La participation aux ALS.

CHERYL LANGDON-ORR : C'est une sorte de « voter tôt, voter souvent » ? C'est un exercice que j'aimerais passer plus de temps à faire. Nous passons au point suivant. Peut-être que nous n'aurions plus de réunions face-à-face pour traiter de ce sujet. Nous allons avoir une prochaine réunion, mais ce sera pour faire des sondages dans les salles Adobe Connect. Nous verrons les pourcentages, la quantité, les votes.

Alan, voulez-vous dire quelque chose assez rapidement parce que nous avons d'autres personnes ?

Il semble qu'il n'y ait pas de soutien pour le 33 %. Peu de personnes pensent que le tiers soit approprié. Il y en a quelques-uns qui ont choisi 50–30–mais ils ne sont pas nombreux. Il y a n'a beaucoup autour de 75 %, ou dans l'intervalle 50–75 %.

Ce que je remarque ici, peut-être que vous ne pouvez pas le voir mais essayer de voir dans la salle Adobe Connect, c'est qu'il y a une grande consistance entre ce que vous pensez que membres d'ALAC devraient faire en termes de pourcentage, ce que devrait faire un leader régional, est ce que devrait faire les ALS. Vous arrivez une tendance naturelle d'harmoniser les taux est d'attendre le même niveau de participation

des leaderships ou des structures. Nous allons nous arrêter maintenant parce que nous devons quitter la salle. Mais nous allons capturer ceci. Par la suite nous allons organiser un sondage sur une série de questions auxquelles je m'attends à ce que vous répondez tous pour indiquer votre zone de confort pour chacune de ces catégories : ALAC, leadership régional, structure at large.

Ceci fera partie d'une proposition préliminaire que vous pourrez éditer et que nous avons l'intention d'avoir pour la réunion ALAC de novembre afin de pouvoir commencer à la considérer. Ceci est un travail à court terme mais très mais essentiel, et nous sommes en train d'examiner tous les niveaux.

Je suis désolée pour ma manière de m'exprimer en public ; si j'ai offensé quelqu'un lorsque j'ai trébuché et j'allais tomber. J'espère que vous sentez tous ce que nous pourrions compléter ce travail. Nous devons maintenant sortir de la salle. Si vous avez des questions, vous avez Dev, vous avez Maureen, vous pouvez me contacter aussi, contacter Olivier, et nous vous aiderons. Je vous remercie tous. Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Mesdames et Messieurs, est-ce que je peux vous faire une petite annonce ? Pendant qu'il y a la réunion du groupe de travail sur le renforcement de capacités at large, il y a aussi une session sur la gouvernance et la responsabilité de l'ICANN. Malheureusement, parce que je fais partie du groupe de travail sur le renforcement de capacités,

je devrais rester ici dans cette salle mais je vous encourage tous à participer est aussi. Si quelqu'un souhaite prendre la parole, vous pourrez aussi le faire parce qu'il semble que la séance sera interactive.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]